

**Séance du 21 août 2014**

-----  
L'an deux mil quatorze, le vingt et un août à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. CHALMET Raymond, Maire.

Etaient présents : CHALMET Raymond, AUMAITRE Maurice, ROCHA Emmanuel, CHATAIN Michel, BOCKELANDT Alain, BOIBESSOT Danielle.

Absents : PAULIN Valérie, DHORBAIT Christian excusé, PATURET Jacques excusé, PARILLAUD Olivier excusé, GUILLEMIN Paméla excusée.

Demande d'aide parlementaire pour l'aire de jeux d'enfants

Le Conseil Municipal souhaite aménager l'aire de jeux d'enfants située à proximité de la mairie. Une aide financière sera demandée auprès du député M. GALUT pour ce projet d'un montant de 9 583.10 € ht qui comprend 3 jeux ressorts, un tourniquet, un jeu d'escalade, un toboggan ainsi que deux panneaux.

Le Conseil Municipal définit son plan de financement comme suit :

- |  |             |
|--|-------------|
| - montant du projet en ht              | 9 583.10 €  |
| - aide parlementaire à hauteur de 50 % | 4 791. 55 € |
| - fonds propres de la commune          | 4 791.55 €  |

Remboursement suite à la résiliation de l'assurance du tracteur

Le Conseil Municipal accepte le remboursement du GAN d'un montant de 53.12 € suite à la résiliation de l'assurance de l'ancien tracteur.

Travaux supplémentaires pour les aménagements des abords de la mairie et de la RD n° 951

Cette délibération annule et remplace celle prise en date du 22 mai 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte :

- le devis correspondant aux honoraires de AUROY Christelle d'un montant de 2 500 € ht pour la réalisation de plans d'exécution VRD de la RD n° 951,
- les devis de la SARL Trotignon d'un montant de 3 988.80 € ht et celui de la SAS Laumonier d'un montant de 2 270 € ht correspondants aux travaux d'aménagement de l'aire de stationnement du bus.

Un dossier de demande de subvention a été transmis aux services du Conseil Général dans le cadre des amendes de police. Une subvention d'un montant de 4 379 € calculée à hauteur de 50 % sur le montant ht devrait nous être attribuée à la prochaine commission.

Questions diverses :

Logement rue des Noyers

Un logement de type 4 sera libre le 12 septembre prochain. Une seule personne est intéressée pour l'instant.

Cession de terrain

Une portion de terrain communal d'environ 62 m2 sera cédée au Département pour l'emprise de l'aire de l'abri bus.

Participation citoyenne

La signature de la convention « participation citoyenne » aura lieu début octobre le week-end de la sécurité routière.

Comice agricole 2014

Les frais pour la confection du char de Bouzais se chiffrent à 2 100 €. Attendre le montant définitif.